



Cent pour Un - Pays Royannais

Association Loi 1901 - n° W172008808

Sous-préfecture de Rochefort le 7 avril 2021

Assemblée Générale Ordinaire dimanche 9 mars 2024 à 15 heures

à la Maison des Associations de Royan

61 bis cours Paul Doumer - 17200 Royan

Projet de Compte rendu à valider à l'AG de 2025

Ordre du jour

1. Nouvelles des Collectifs
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2023
3. Rapport moral et Rapport d'activités
4. Rapport sur les dons d'organismes collectifs
5. Rapport financier et rapport du Vérificateur aux comptes
6. Rapport d'orientation
7. Budget prévisionnel
8. Montant de la cotisation
9. Election du nouveau Collège
10. Election du Vérificateur aux comptes
11. Questions diverses

Aux convocations étaient joints le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 19 mars 2023, le projet de résolution et un formulaire de pouvoir.

Les 13 procurations sont déposées sur le bureau de l'assemblée et resteront annexées au procès-verbal :

- VIGIE Catherine à TERON Marie Françoise
- DAVIAUD Cécile à LAROCHE Lucienne
- DAVIAUD Michel à MARGUERON Constance
- MOUNIER Jacqueline à VALDIVIA Françoise
- ROBERT Jean à MAILLOT Didier
- FRICAIN Jean Pierre à MAILLOT Marie-Odile
- PREVOST Isabelle à DUVERGER Daniel
- BOITEAU Louissette à BILLET Chantal
- HIBLOT Marie Claire à CHOPLIN Jean Louis
- CAILLE Frédérique à TERON Jean Luc
- LAUNE Annie à SIDQY RULLIERE Marie France
- BARACAND Annie à ECHAROUX Zoé
- **CARDON Chantal** à(voir sur listing qui est chez Gérard).

Concernant l'AG, 25 personnes ont élargé la feuille de présence dont 13 avec pouvoir. Il y avait donc 38 personnes qui ont pris part aux votes.

Le nombre de membres actifs pour 2024 au 9 mars est de 38 personnes. La Présidente constate que, le quorum est atteint(100% des adhérents votent), l'Assemblée peut donc délibérer.

1 Nouvelles des Collectifs

La Présidente Marie Françoise Téron nous présente les collectifs : de 3 collectifs en 2021, puis 5 en 2022, puis 8 en 2023, 9 en début de l'année 2024. Puis elle donne la parole à tous les hôtes présents

et à leurs référents pour qu'ils donnent de leurs nouvelles.

a) **Maïa et Méri (présenté par Marie-Françoise pour Frédéric Caille)**

Géorgiennes, arrivées en France en 2019, après u passage au CADA de Corme-Ecluse, elle sont prise en charge par le collectif Méri Maïa en 2021 puis par notre association dès sa création. Elles sont logées à Cozes. Maïa fait des heures de ménages rémunérées en CESU. Méri est scolarisée au collège les vieilles vignes de Cozes.

b) **Reinier (Marie-Françoise pour Frédéric Caille)**

Origine Cubain, arrivé en France en 2019. Après 2 années au CADA de Corme-Ecluse, il est accueilli par l'association en juin 2021. Il assure quelques heures de jardinage, mais c'est saisonnier, il travaille très peu. Par contre il est un membre actif du club de foot de Cozes, et bénévole au resto du cœur. Il espère travailler en restauration.

c) **Néné (Françoise Valdivia)**

Vient du Mali, dans l'association dès 2021 (arrivé en France en 2018) Il a trouvé du travail dans une usine du bois, le patron l'a gardé malgré qu'il n'ait pas de titre de séjour. Récemment Néné s'est décidé à faire une demande de régulation, son dossier a été envoyé à un avocat. Son métier n'est pas en tension, mais son travail est stable. Espérons que le préfet soit bienveillant.

d) **Ismail (Chantal Billet) Afghan, arrivé dans l'association en avril 2022**

Ismail a un titre de séjour valide 5 ans, cela lui rend la vie plus sereine, il a aussi une carte vitale, par contre attend un titre de voyage qui replace le passeport. Il espère aller voir sa famille qui a migré en Iran. Il enchaine des emplois saisonniers dans le monde agricole, il espère à moyen terme rejoindre une grande ville pour avoir plus facilement un CDI et un emploi moins pénible que ceux actuels.

e) **Aïssatou et Kadjaliou (Jean-Louis Choplin)**

Arrivé en 2017 en France de Conakry avec un titre de séjour touristique, puis hébergé à Tremplin 17. Elle vient de déménagé à Saint Georges, elle travaille avec des CESU. Son fils Kadjaliou (5 ans) a eu une mauvaise audition à la naissance, cela s'est corrigé en grandissant, il entend bien actuellement. Il progresse bien en langage. La télé ne marche plus actuellement ! Kadjaliou la regardait trop ! Ils gagnent en autonomie. Annie, qui fait travailler Aïssatou, dit que le transport est compliqué. Mais MFT explique qu'étant domiciliée au CCAS de Royan, elle a bien des avantages (gratuité de la cantine, du centre aéré...)

f) **Jennet, Bénard et Savior (Constance Margueron)**

Jennet a eu Seviar il y a 4 ans. Elle était au CADA de Corme-Ecluse jusqu'en déc 2022. L'association avec l'entraide protestante l'a pris en charge. Le refus des papiers était lié au fait qu'elle avait déjà des papiers en Italie, ce qu'elle ignorait. Après des mois en Italie, elle a eu ses papiers. De retour à Royan, elle a pu avoir un travail au restaurant Le Point Central de Royan, le travail de plonge est dur, mais elle est contente d'avoir son autonomie. Son marie Bénard, lui n'a pas de papier, et pas de travail, il est dépressif du fait qu'il ne fait rien, sinon s'occuper de son fils. Savior ne parle pas français correctement, il est difficile à l'école. Elle vous remercie, elle est très reconnaissante de ce que fait l'association.

g) **Partev, Tatevik et leurs 2 filles (Zoé)**

Bénédicte et Zoé ont accompagné cette famille depuis aout 2023. Depuis janvier 2024, ils ont leur papier, du coup nous avons rompu le contrat avec eux en février. Logement continue d'être payé par l'Escale de La Rochelle.

h) **Olga (Marie-Françoise pour Jacqueline Mounier)**

Olga a plus de 50 ans, on lui a trouvé une place comme dame de compagnie.

i) **Téa et ses 2 fils : Giorgi et Andria (Chantal Billet)**

Téa avec ses fils Andria (11 ans) et Giorgi 17 ans ont emménagés à Cozes le 19 février dans un logement très propre et bien isolé et Téa a montré du goût pour bien le rangé. Téa est très reconnaissante.

Andria a fait sa rentrée en CM2 à Cozes, il a été bien accueilli, il s'y sent bien. Marie Chantal Piaud l'a pris en main dès son arrivée à Cozes, elle lui apprend à écrire, à former bien ses lettres car son instituteur de Saujon nous a dit qu'il n'écrivait pas suivant les lignes.

Téa va commencer à faire des ménages. J'ai 3 personnes qui sont partantes actuellement.

Téa suit avec assiduité les cours de français le lundi et mercredi à Cozes. Elle progresse doucement.

(Pour ses courses, elle a les restos du cœur et la banque alimentaire, elle a eu l'aide d'une personne qui a beaucoup d'affection pour elle. Et elle reçoit 250 € de l'ASE.)

Andria est en Bac pro cuisine et service au lycée de l'atlantique à Royan. Il a de bonnes notes, mais doit travailler son français.

Ce mois de février a été de les accueillir et de faire connaissance, maintenant l'enjeu pour moi est de les motiver à progresser réellement en français (selon les enseignants d'Andria et de Giorgi, ils s'y mettent trop doucement et à trouver plus de travail pour Téa.

2 **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2022**

Aucune remarque n'étant faite à ce procès-verbal, il est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

3 **Rapport moral et rapport d'activités**

3.1) **Rapport moral**

✓ Actuellement, nous soutenons 13 personnes dont 5 enfants :

La famille de Partev et Ismaïl ont quitté l'association après avoir obtenu leurs titres de séjour.

Nous finançons 4 logements (loyers + charges + assurance).

Un 5^e logement est mis à disposition gratuitement par un couple de donateurs

Une dame est logée chez son employeur.

Néné finance lui-même son loyer par son travail.

✓ Nous avons régulièrement des demandes de soutien de familles à la rue que nous devons refuser, y compris de femmes seules avec de jeunes enfants.

✓ Notre association travaille beaucoup avec la Ligue des Droits de l'Homme, surtout pour les questions juridiques. Mais également avec le Collectif migrants 17, le CAE (comité anti expulsion) de Saintes, et le réseau national des Cent pour Un.

- ✓ La loi du 26 janvier 2024, portée par M. Darmanin, pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration, limite encore plus les droits des personnes étrangères sur le sol français. L'aide médicale d'état (AME) est cependant maintenue, pour l'instant, mais difficile à obtenir, et à renouveler tous les ans à la sécurité sociale CPAM.

3.2) Rapport d'activités

Avril 2023 : élection du nouveau bureau

Présidente : Maire Françoise Téron

Trésorier : Gérard Parmentier

Secrétaire : Chantal Billet

Chargé de communication : Jean Luc Téron

Sans affectation : Françoise Valdivia

Mai 2023 : concerts des 2 chorales du Béarn et de St Georges de Didonne

Juillet 2023 : Fête des hôtes : temps festif.

Août 2023 : Accueil de la famille Sahakian sur Saujon

Suppression de l'allocation pour inciter nos hôtes à travailler et dans le but de prendre en charge une nouvelle famille, c'est qu'en même l'objectif de notre association.

Septembre 2023 : Forum des associations

Accueil d'Olga Ampion installée à Royan comme dame de compagnie et Jacqueline Mounier sa référente dans le collège

Accueil de Zoé Echaroux, jeune en terminale

Ficher des hôtes : toutes les données sur eux pour pouvoir être réactif si besoin. Et on a prévu un fichier RGPD à faire signer par nos hôtes

Novembre 2023 : Ismaïl obtient sa carte de séjour

Jennet a un titre de séjour en Italie, une carte d'identité italienne.

Décembre 2023 : Soirée cinéma/débat avec le film « Moi, capitaine » avec la LDH

Manifestation à Royan, place C. de Gaulle avec 4 associations dans le cadre de la Journée internationale des Migrants.

Janvier 2024 : galette des rois pour fêter la nouvelle année et le titre de séjour d'Ismaïl et lui dire au revoir Ismaïl vis à vis l'association

Accueil de Charles Knehr un jeune qui a souhaité nous rejoindre.

Février 2024 : Soirée cinéma/débat avec le film « The Old Oak », bonne fréquentation (plus de 100 personnes)

Rapport Approuvé à l'unanimité.

4 Rapport sur les dons d'organismes collectifs

L'Association travaille avec Comerso, association qui met en relation des commerces et des organismes susceptibles de bénéficier des dons des commerces, selon la loi AGECE qui lutte contre les gaspillages de surplus.

Dans ce cadre, nous avons établi un accord avec le magasin Décathlon de Saintes, ainsi que celui de Royan, toujours grâce à Comerso.

Nos hôtes bénéficient ainsi de vêtements et matériel de sport utiles.

Comerso nous propose également des collectes alimentaires ponctuelles avec le Super U de Cozes, lorsque la banque alimentaire est fermée lors des congés de Noël ou d'été.

La distribution des produits collectés se fait alors sur la place de l'église de Cozes ; les référents distribuent ensuite la collecte à leurs hôtes.

(déclaration seule donc sans vote)

5 **Rapport financier par Gérard**

Voir document en annexe, quelques remarques :

- ✓ on a le montant des contributions volontaires (frais de déplacement et des dons de Decathlon) montent les comptes de 6672 euros
- ✓ alors que l'on est déjà en déficit sur l'année 2023, on a fait pris le risque d'accueillir Téa en faisant le pari d'avoir plus de ressource.
- ✓ 122 reçus fiscaux par rapport aux dons nominatifs. Dont 46 dons périodiques (38% pour 49% du montant) et 76 dons ponctuels (62% pour 5% du montant)
- ✓ Sur le tableau de la répartition des dons : 5 personnes couvrent 25% des dons, ce qui est fragiles si l'un arrête.
- ✓ Cette année, il nous faut 40% de dons en plus par rapport à l'an dernier. Un gros effort à faire.
- ✓ Dans le règlement, par précaution on doit avoir 3 mois de réserve. Avant, on l'avait largement, maintenant on la, mais c'est juste.
- ✓ En conclusion, on ne peut accueillir de nouvelles personnes actuellement, mais on peut accueillir si la personne ne coute rien comme une dame de compagnie.

Le rapport est approuvé l'unanimité.

6 **Rapport d'orientation**

Quelles perspectives pour cette année 2024 ?

- ✓ Le rapport financier présenté par Gérard nous montre que l'association est en danger. Tant que nous n'avons pas assez de rentrées, nous sommes à risque.
- ✓ Nous cherchons des fonds en faisant des demandes de subventions auprès de la CARA, du département, de la région et de l'Europe.
- ✓ Nous voulons en 2024 faire 1 ou 2 spectacles de qualité (un le 25 mai, un en septembre ?) et nous faire connaître encore plus pour augmenter le nombre de donateurs.
Pour le 25 mai, on a trois prestataires : on a une chanteuse-musicienne, une danseuse et une pianiste classique et peut être une chorale, au temple qui nous est prêté. Les intervenants viennent gratuitement.
- ✓ Vous pouvez nous aider en nous informant régulièrement sur les possibilités de travail pour nos hôtes.
- ✓ Un facteur d'intégration : on les incite à maîtriser la langue française par des cours de français que nous leur proposons et les cours gratuits sur internet. Il leur faut un niveau B2 pour rester sur le territoire français.
- ✓ Etat dépressif de nos hôtes qui sont découragés par la lenteur administrative. Et cela crée un manque de confiance de nos hôtes par rapport à l'association.

- ✓ Lutter contre une certaine langueur (paresse ? dépression ?) qui touche beaucoup de migrants découragés par la lenteur administrative de la préfecture et les orientations du gouvernement.

Vote rapport d'orientation : approuvé à l'unanimité

7 Budget prévisionnel

On a pris considère 4% d'inflation

On prévoit 4000 € de subvention pour équilibrer nos comptes. C'est paradoxal de demander à l'état de donner de l'argent pour des personnes qu'il ne veut pas accueillir.

Il va falloir voir que l'on soit classé caritatif pour que nos demandes aient plus de chance d'être étudiées.

Budget approuvé à l'unanimité.

8 Montant de la cotisation :

on vous propose de la maintenir à 5€.

Remarque : dans le règlement, il est noté que si une personne ne peut payer, on peut la prendre comme adhérente gratuitement

Montant de la cotisation : Approuvé à l'unanimité.

9 Election du nouveau collègue

Rappel des statuts (Planche 13)

Le tirage au sort prévu par les statuts a désigné Jean-Luc et Marie-Françoise Téron comme les deux membres sortant du collège en 2024.

Il reste donc Gérard Parmentier, Constance Margueron, Frédérique Caille, Chantal Billet, Françoise Valdivia, Chantal Vianou.

Se présentent au collège cette année : Jacqueline Mounier (référente Olga) et Jean-Louis Choplin (référent Aïssatou) ainsi que Jean-Luc et Marie-Françoise Téron. Ils sont élus à l'unanimité.

10 Election du vérificateur aux comptes

M. Olivier Martin n'est pas présent parmi nous aujourd'hui ayant d'autres obligations, mais il est candidat à sa succession.

Approuvé à l'unanimité.

11 Questions diverses

Concert : si contacts en plus cela peut être bien pour une autre manifestation à venir

Le cinéma : proposition à renouveler, pour faire découvrir davantage la cause des migrants.

Selon le film, l'idée est aussi de proposer aussi aux scolaires.

Voir association qui fait venir des films au cinéma associatif de Montendre ("Cine Passion 17 ")